



AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES (AVSF) UNE ONG AU SERVICE DES PAYSANS DU SUD

René BILLAZ*

LA COOPÉRATION NON GOUVERNEMENTALE, malgré les efforts et les actions positives et efficaces menées par les Associations de Solidarité Internationale comme AVSF, reste des plus modestes face au nombre de paysans confrontés au Sud à l'exclusion et à la pauvreté et à l'accélération des processus de paupérisation.

Les contraintes imposées par les principaux bailleurs internationaux (Banque Mondiale, PNUD, FMI, Union Européenne, ...) impriment aux politiques de coopération une démarche fortement centralisée. Celles-ci se caractérisent trop souvent par une approche descendante (pas de réel co-développement, au sens d'une implication des autorités locales dans les choix), sectorialisée (budgets spécifiques par domaine d'intervention : par exemple l'élevage sans prise en compte d'autres activités dans une logique territoriale ni des autres préoccupations des éleveurs), absence de rétro-action dans la conduite des activités (pas de mécanisme de retour de la base au sommet pour ajustement) : les projets sont prisonniers des « cadres-logiques ». En outre, les procédures compliquées de mises en concurrence imposent aux associations des conditionnalités (délais de soumission aux appels d'offre, apports de fonds propres, nombre de donateurs, réelle vie associative, ...) qui ne leur permettent ni de fédérer leurs efforts ni de prévoir des actions de moyenne et longue durée.

Enfin, les politiques gouvernementales privilégient une agriculture commerciale intensive et exportatrice et négligent trop souvent dans les faits les intérêts de leurs petits paysans, aggravant ainsi l'exode rural vers les mégapoles et l'exil vers le Nord. Cette situation est présente non seulement dans les pays dits en développement, mais elle est encore exacerbée dans les pays émergents où l'on voit de plus en plus évoluer les coopérations de l'aide vers la coopération économique, à la recherche d'un retour sur investissement.

Face à cette situation, AVSF, poursuit aux côtés de milliers de petits paysans en Afrique, en Amérique Latine et en Asie, une action de développement sur le terrain en s'appuyant sur ses savoir faire professionnels (gestion des ressources naturelles, santé animale, organisations de filières de commercialisation,...) et sa capacité d'ensembliser pour travailler en partenariat avec les acteurs locaux et développer la pluriactivité.

Parallèlement AVSF conduit au Nord une action de plaidoyer et d'éducation au développement auprès du grand public et des jeunes et de lobbying auprès des bailleurs pour une meilleure prise en compte des intérêts des petits paysans.

Au Sud, AVSF renforce ses partenariats avec les acteurs locaux (organisations paysannes, organisations professionnelles, collectivités territoriales) pour consolider leur capacité, notamment dans le cadre de la décentralisation, à influencer pour la mise en place de nouvelles politiques locales de développement qui permettraient un changement d'échelle et une inscription dans la durée des coopérations.

L'importance de la coopération en matière d'agriculture, d'élevage et de développement rural

Les paysanneries du Sud menacées par l'exclusion et la précarité

D'une façon très générale, ce sont de petits agriculteurs et éleveurs vivant principalement d'autosubsistance dans des zones marginales (par rapport à celles de production commerciale) ; leurs maigres revenus monétaires proviennent parfois de cultures de rentes, mais le plus souvent d'activités extra-agricoles exercées loin du foyer et pour de longues périodes.

Les contraintes physiques conduisant à cette marginalité géographique sont bien connues : excès climatiques (aridité ou hyperhumidité), relief (massifs montagneux et leurs bordures) et difficultés d'accès. Agriculteurs et éleveurs sahéliens, « *fellahs* » maghrébins ou moyen orientaux, paysans du Nordeste brésilien, petits riziculteurs des plaines irriguées d'Asie de l'Est et du Sud, paysans des massifs périphériques de la chaîne de l'Himalaya ou des Andes, agriculteurs et tribus amérindiennes d'Amazonie en constituent des exemples très représentatifs . A ceux ci s'ajoute la foule des paysans sans terre : le Transnational Institute estimait qu'en 1970 22 % des familles

rurales des pays du Sud étaient sans terre¹ ; il est peu probable que leur nombre ait diminué depuis.

Les paysans marginaux sont fortement majoritaires au sein des paysanneries du Sud ; ils le seront encore plus demain s'il n'est pas mis fin aux mécanismes d'exclusion qui les laissent en marge du développement : la mondialisation libérale en est le dernier avatar, mais elle a des origines structurelles ; une triple frontière les maintient à l'écart du développement.

La frontière géographique qui sépare les paysanneries marginales des agricultures commerciales se double en effet d'une frontière économique et technologique :

Économique : celle du marché des produits agricoles, auquel elles ne contribuent pas ou que très marginalement, avec des conséquences considérables sur la longue durée : en plusieurs décennies les exploitations marginales sont d'abord exclues du marché (disparition des excédents commercialisables) pour souffrir ensuite de déficits alimentaires croissants. La malnutrition des paysanneries marginales n'est pas conjoncturelle, mais structurelle.

Technologique : la révolution verte, qui a effectivement permis une forte augmentation de la production : (elle a en particulier évité la famine qui menaçait dans les grands pays asiatiques au début des années 70²) n'a été mise en œuvre que par les exploitations disposant de ressources foncières suffisantes et/ou d'un bon potentiel productif (sols alluviaux de vallées, irrigables ou irrigués) : dans leur immense majorité, les paysanneries pauvres des PED en sont restées à l'écart, les recommandations techniques de la recherche n'étant pas adaptées à leurs conditions, dont plus récemment, les OGM. Les choix technologiques agro-industriels ont favorisé la création de complexes agro-industriels soutenus par des entreprises multinationales des pays industrialisés, au détriment d'alternatives artisanales dont beaucoup étaient connues³.

Rappelons enfin que l'exclusion culturelle et scolaire frappe non seulement les illettrés (encore très nombreux dans la majorité des pays du Sud) mais aussi ceux des anciens scolarisés qui n'ont pu poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement primaire supérieur. On constate en effet que le niveau de connaissances techniques requis pour accéder à des emplois « modernes » correspond à la seconde ou au baccalauréat technique. Cette « barrière culturelle » exclue le plus grand nombre

des enfants issus des milieux défavorisés, condamnés aux emplois les moins qualifiés et les plus précaires.

Les conséquences macro-économiques et écologiques de l'exclusion

On assiste à un double processus massif de paupérisation sociale et de dégradation des ressources naturelles, autoentretenu par l'incapacité des structures à absorber la pression démographique. Rappelons pour mémoire :

- la fragmentation de la propriété foncière et une précarisation des conditions d'exploitation
- la contraction du marché intérieur,
- un exode rural massif alimentant une croissance urbaine démesurée : la marginalisation urbaine a accompagné la marginalisation rurale,
- les importations alimentaires^{4, 5} au détriment de la balance commerciale et des capacités d'investissement productif.
- la réduction de la durée de la jachère, allant jusqu'à sa disparition, au détriment des ressources fourragères et arbustives ainsi que de la fertilité des sols⁶
- l'extension des fronts pionniers conduisant au défrichement d'espaces forestiers considérables.

Quelles mesures seraient susceptibles de mettre fin aux processus d'exclusion ?

S'attaquer aux causes de l'exclusion rurale dans les PED et dans les pays émergents, c'est se fixer comme objectif de ramener dans le marché ceux qui en ont été exclus, dans des conditions moins défavorables qu'actuellement : cette stratégie tourne délibérément le dos à celle, promue par les institutions de Bretton Woods, qui consiste à confier à l'actuel secteur marchand le soin de combler les déficits alimentaires globaux, et aux instances publiques et privées « d'assistanat social » la responsabilité de faire parvenir aux familles nécessiteuses l'aide alimentaire dont elles ont besoin pour survivre. C'est le rôle qu'assument les ONG de développement comme AVSE.

Pour ce faire, il convient de concevoir et mettre en œuvre des stratégies internationales (politiques macro-économiques) nationales (réformes foncières, administratives, fiscales et éducatives) et locales (approches du développement rural) alternatives.

Les politiques macro-économiques alternatives partent de deux constats : (i) la mise en concurrence sur un marché unique d'exploitations de productivité très différentes ruine les plus faibles et bloque toute possibilité de développement rural dans les pays correspondants ; (ii) la crise actuelle n'est pas due à une surproduction globale, mais à une sous consommation dramatique.

Elles doivent être mises en œuvre à l'échelle d'ensembles économiques régionaux dont les prémisses existent déjà en Afrique, en Asie et en Amérique latine, regroupant des pays de niveau de productivité comparable : vis-à-vis du marché international elles doivent définir une politique commerciale commune, et, à l'intérieur, les conditions d'un relèvement progressif des prix des produits agricoles⁷. L'agriculture paysanne doit ainsi occuper une place centrale dans les priorités macro-économiques (investissements, prix) par le rééquilibrage entre l'agriculture d'exportation et celle tournée vers le marché intérieur, à contre-pied des politiques antérieures, qui ont conduit à la marginaliser tant en Asie qu'en Afrique et en Amérique latine⁸.

Des politiques nationales alternatives s'imposent également, tant en matière foncière qu'administrative (décentralisation), technologique, fiscale et éducative.

Les politiques foncières doivent répondre à la nécessité d'une plus juste répartition des terres, éviter les errements de nombreux programmes de réforme agraire⁹, et prendre en compte des risques politiques liés aux réactions des propriétaires dépossédés¹⁰.

Les politiques de décentralisation, avec leurs indispensables composantes fiscales, doivent confier à des collectivités locales et territoriales démocratiquement élues la responsabilité de la mise en œuvre locale des politiques agraires nationales, avec transfert de compétences et de ressources¹¹.

Les choix technologiques revêtent, comme on l'a vu, une importance décisive en matière d'emploi rural : après évaluations rigoureuses des filières actuelles (et

des instituts nationaux de technologie agro-industrielle) les nombreuses alternatives artisanales disponibles offriront une large marge de choix.

Enfin, les **politiques éducatives** doivent s'attacher à évaluer et adapter les filières de formation pour faciliter une meilleure adéquation aux cultures paysannes ainsi qu'une meilleure insertion professionnelle des jeunes ruraux.

De nouvelles stratégies de développement rural s'imposent également, pour prendre en compte les nécessaires complémentarités entre les zones à forte potentialité économique (ressources naturelles, infrastructures, localisation par rapport au marché...) et celles qui sont défavorisées, où sont localisées les paysanneries marginales. L'approche régionale peut ainsi largement déborder les frontières nationales, ce qui renforce la nécessité d'une démarche politique multinationale.

S'il convient bien entendu d'accorder à la production agricole une place centrale, il faut également reconnaître que les agriculteurs des zones défavorisées ne pourront pendant longtemps prétendre à en tirer l'essentiel de leurs ressources. C'est pourquoi les expériences actuelles de développement local méritent une attention toute particulière, de façon à en évaluer les résultats et les méthodes. On retiendra, dans cet esprit, les démarches qui valorisent (i) l'autosuffisance alimentaire locale, (ii) les systèmes agro alimentaires locaux (SIAL) (iii) les filières « équitables » (iv) les ressources patrimoniales locales, qu'elles soient d'ordre écologique, historique ou culturel, et (v) une démarche de développement à la fois participative (mobilisation et organisation des différents acteurs locaux), prospective (prenant en compte les projections démographiques et économiques disponibles), expérimentale (pour valider localement, voire créer, les alternatives technologiques et culturelles) et contractuelle (formalisation des engagements réciproques des différents acteurs, dont l'Etat et les collectivités territoriales). Des alternatives très prometteuses sont heureusement disponibles¹².

De quels savoirs agronomiques et technologiques ont besoin ces paysanneries marginales ? Comment peut on les aider à les acquérir ?

Jusqu'à un passé récent (les années 70 environ), les institutions de recherche agronomique et zootechnique ont travaillé en priorité sur les productions marchandes (y compris vivrières). Ce n'est qu'avec le développement relativement récent

des recherches sur les systèmes de production et les systèmes agraires qu'on a pu disposer de connaissances solides sur les agricultures paysannes. Au titre de leurs acquis récents, retenons en particulier ceux qui concernent le semis direct dans des couvertures végétales permanentes¹³, qui ouvre des voies extrêmement novatrices pour une gestion durable de la fertilité des sols tropicaux y compris pour les petits agriculteurs, et les alternatives pour l'amélioration des jachères en Afrique tropicale¹⁴. Dans les deux cas on peut augmenter très sensiblement les ressources fourragères, actuellement en crise croissante. La poursuite de travaux dans ces deux domaines est susceptible de fournir aux paysanneries marginales des modalités peu onéreuses de restaurer et maintenir la fertilité des sols tout en augmentant et en diversifiant leurs productions.

Malgré tout, on ne peut que constater un déficit global de connaissances pour l'optimisation de la gestion des ressources territoriales dans les zones marginales, ainsi que la modicité des efforts de recherche qui y sont consacrés concernant le foncier (conditions d'accès aux ressources, droits d'usage..) et les technologies de conservation et transformation des produits. Les ONG de développement ont besoin de partenaires de Recherche plus disponibles qu'actuellement.

Que fait AVSF concrètement ?

Qui sommes nous ?

Agronomes et Vétérinaires sans frontières (VSF-CICDA) est née en 2004 de la fusion de deux associations : CICDA (Centre International de Coopération pour le Développement Agricole), constituée principalement d'agronomes, et VSF (Vétérinaires sans frontières), spécialisée dans la prophylaxie vétérinaire et l'élevage, qui avaient toutes deux un quart de siècle d'expérience.

L'association AVSF, constituée de 370 membres, emploie directement 250 agents, dont un dixième en France. Tous adhèrent à notre Charte, dont les principaux éléments sont résumés ci-après.

Extrait de la Charte AVSF
• Notre mission

Association de solidarité internationale, **AVSF** soutient et accompagne les communautés rurales les plus menacées par l'exclusion et la précarité.

• Nos modes d'action

Par des actions de développement, de sensibilisation, de plaider ou d'éducation au développement, **AVSF** veut contribuer à créer les conditions d'un développement autonome et durable par :

- un accès équitable aux ressources naturelles (eau, terre, pâturages, forêts) et aux services (crédit, conseil technique, formation...);
- la promotion de pratiques de cultures et d'élevage efficaces, équilibrées et durables ;
- l'apprentissage de techniques et le transfert de savoir-faire pour un développement rural maîtrisé ;
- des actions sur les marchés qui permettent aux producteurs de se protéger contre l'impact local des mesures de déréglementation (commerce équitable, appui à l'organisation des filières...) et d'assurer la *stabilité des prix indispensable au développement* ;
- le soutien aux acteurs locaux (coopératives, groupements de producteurs, syndicats professionnels, centres d'appui technique et de formation) qui interviennent sur les marchés et les politiques publiques de développement ;
- la création de liens de solidarité et de coopération entre acteurs de différents pays.

• Nos valeurs

- **AVSF** a l'ambition de promouvoir plus d'équité dans les relations internationales,
- **AVSF** mène au Sud comme au Nord un même combat pour la maîtrise des politiques agricoles, le respect des identités locales et le refus du tout marché.

- **AVSF** veut montrer que l'agriculture paysanne est économiquement viable, écologiquement durable et socialement juste.
 - **AVSF** s'interdit de se substituer aux acteurs locaux et de participer à toute forme d'intervention dont les populations locales seraient exclues.
 - **AVSF** est ouverte à toutes celles et ceux qui partagent ces valeurs.
-

AVSF est soutenue financièrement par 12.000 donateurs et une quinzaine de Fondations et d'Entreprises, dont les versements s'élevaient en 2006 à 1,6 M€, soit 19 % environ de notre budget annuel. Leurs dons témoignent du fait que la solidarité citoyenne, discrète, diverse, diffuse, proche des démunis de tous ordres, reste une composante forte de la société civile, qui offre une base plus humaniste à la coopération internationale

AVSF intervient aujourd'hui dans 20 pays avec plus de 60 projets qui concernent plusieurs dizaines de milliers de familles. Les financements contractuels proviennent de diverses institutions (Union Européenne, Ministère des Affaires Etrangères, collectivités territoriales, Agences bi et multilatérales de coopération).

Que faisons nous ? Trois exemples permettent de l'illustrer

En Afrique, nous travaillons auprès de plusieurs milliers de **petits éleveurs villageois** de volailles et ruminants, et d'un millier d'éleveurs transhumants des zones défavorisées, arides ou montagneuses, essentiellement dans 3 pays : le Sénégal, le Mali et le Niger. Il s'agit d'un potentiel très élevé de développement quand on sait que les paysanneries pauvres représentent plusieurs dizaines de millions de familles dans l'Afrique des Savanes. Or, dans la lutte contre la pauvreté rurale, le développement du petit élevage est un outil particulièrement efficace. Améliorer un poulailler familial traditionnel coûte moins de 150 Euros, permet un démarrage modeste (un ou deux douzaines de volailles reproductrices), améliore l'alimentation familiale et fournit un apport de revenus annuels de l'ordre de 50 à 100 Euros. Cet élevage offre ainsi aux familles une source de protéines bon marché dans des contextes où les carences sont graves et généralisées. Quant aux soins vétérinaires et aux conseils techniques, ils sont assurés par des paysans du village, les ACSA (auxiliaires communautaires en santé animale) formés par nos soins en partenariat avec les services

publics et les vétérinaires privés. Ces ACSA sont rémunérés à l'acte. Par exemple, la vaccination d'un poussin coûte 10 centimes d'Euros, 5 pour l'achat du produit, et 5 pour rémunérer l'acte. Se crée ainsi une organisation pérenne, ce qui est rare dans les modèles de développement rural. Notre rôle est ainsi de constituer et former les réseaux qui vont assurer la continuité de l'aide et du soutien aux éleveurs.

Nos savoirs faire s'appliquent également à l'insertion dans les filières du commerce équitable : c'est le cas par exemple de la filière café dans les Yungas Boliviennes, où 4.000 des 21.000 familles de producteurs exportent maintenant leur café à travers 16 organisations inscrites au registre FLO¹⁵. En 2004, le prix d'achat moyen au producteur était de 102 US\$ par quintal (115 s'il s'agit de café biologique) contre 25 par le commerce local et les filières conventionnelles. Le revenu familial annuel, pour une plantation de quatre has de café, passe ainsi de 640 à 2.000 US\$ pour du café biologique de qualité *via* le commerce équitable.

Les conséquences sociales sont de ce fait importantes : le revenu d'une famille de six personnes avec deux enfants à l'école primaire et deux au collège, dont le seuil de survie est de 815 US\$/an (alimentation et besoins de base) passe, avec le commerce équitable à 1800 USD/an, ce qui permet de prendre en charge l'éducation des enfants : on considère qu'elle a atteint le seuil de vie durable :

Bien entendu les effets économiques du commerce équitable sont plus élevés lorsque les cours internationaux sont bas, puisqu'il représente une garantie de prix stables. Globalement, la caféiculture bolivienne est en train d'évoluer d'une agriculture paysanne traditionnelle à une amélioration générale de la qualité du café. Les producteurs vendent des proportions de plus en plus importantes de leur récolte à leurs coopératives (en 2000 : 20 à 50% de la récolte, 50 à 100% en 2005), pendant que les adhésions de membres actifs aux coopératives augmentent (en 2000 : 15 à 20% des producteurs ; 40 à 90% en 2005). En outre, toutes les coopératives s'engagent sur la voie de la certification biologique, en même temps qu'elles sont de plus en plus nombreuses à être affiliées à la fédération nationale FECAFEB, ce qui permet d'offrir aux producteurs des services diversifiés (crédit, assistance technique et commercialisation). Les paysans bénéficient ainsi d'une représentation et un poids politique incontournable, qui s'est traduite par l'obtention d'une loi cadre sur le café.

Ceci étant, les organisations sont encore exagérément atomisées, et elles restent dépendantes d'un nombre trop faible d'importateurs

Nos savoirs faire s'appliquent aussi à la gestion durable des ressources naturelles ; c'est le cas par exemple dans le Sud Est malgache, zone tropicale humide parmi les plus pauvres et les plus densément peuplées de l'île, où les ressources naturelles sont en voie de dégradation rapide sous l'effet de défrichements massifs.

Les paysans de cette région sont très attachés à la culture du riz qu'ils pratiquent dans les bas fonds et en pluvial sur les collines, avec d'autres cultures vivrières (marioc, patate douce, banane et légumineuses), avec un risque très élevé d'érosion

Les exploitations agricoles sont très différenciées. Plus de la moitié des familles ont moins de 25 ares de rizières, ce qui est insuffisant pour assurer leurs besoins en riz vu les faibles rendements actuels (*environ 2 t./ha en saison et 1,5 t./ha en moyenne saison*). Les familles les plus pauvres se salarient chez celles qui ont des superficies en rizière élevées par rapport à leurs ressources en main d'œuvre.

Les rendements et la productivité du travail étant très faibles, les déficits vivriers (les récoltes de riz ne couvrent que quelques mois de consommation de riz) affectent le plus grand nombre, et les apports de protéines animales et végétales sont très insuffisants.

L'action d'AVSF s'appuie sur deux axes principaux : l'amélioration du petit élevage et la mise en œuvre de techniques agronomiques novatrices, inspirées des principes du semis direct sous couverture végétale permanente¹⁶. Parmi ces dernières, l'introduction de pâturages permanents ouvre des perspectives très prometteuses pour lutter contre l'érosion et permettre le développement de l'élevage de ruminants. En amont et en aval de ces productions, AVSF contribue à la mise en place de services (appui à l'élevage, disponibilité d'intrants, aide à la commercialisation) grâce à des organisations paysannes spécialisées.

Que nous enseignent ces trois exemples ?

Ils illustrent les possibilités de progrès résultant d'activités professionnelles bien ciblées mises en œuvre avec des organisations paysannes. Relativement peu onéreux (de l'ordre de 100 à 200 Euros par famille bénéficiaire par an), les changements réalisés à travers les projets AVSF devraient pouvoir s'appliquer à grande échelle, celle du développement, ç.à.d. de l'ordre de millions de familles.

Ils illustrent également la nécessité de pouvoir travailler dans la durée : en Bolivie, où nous sommes présents depuis plus d'une vingtaine d'années, on observe des effets « de masse », alors qu'à Madagascar, où nos activités sont beaucoup plus récentes, les effets sont encore très limités.

Il faut donc y regarder de plus près, en examinant les acquis au regard des enjeux du développement, tant en ce qui concerne (i) les paysans, leurs familles et leurs systèmes de production, (ii) que les espaces agraires où ils travaillent et (iii) les politiques agraires conduites au niveau national.

(i) Ces familles paysannes souffrent de déficits vivriers chroniques, et par voie de conséquence de carences nutritionnelles préoccupantes¹⁷. Des revenus monétaires substantiels n'existent que dans le cas de cultures de rente (le café en Bolivie) : ailleurs la source principale de revenus monétaires provient des salaires des travailleurs migrants¹⁸. Les enjeux sont donc de maîtriser à la fois la satisfaction des besoins alimentaires et l'obtention de revenus monétaires permettant de faire face aux besoins familiaux. L'exemple de la Bolivie illustre le niveau de revenus permettant d'assurer l'éducation des enfants (1.800 US \$ par famille¹⁹). De tels revenus ne peuvent qu'exceptionnellement être obtenus par les produits de l'agriculture et de l'élevage, au moins à court terme : c'est pourquoi la diversification des activités rurales en amont et en aval de la production est un objectif complémentaire indispensable. AVSF inscrit ses activités dans le cadre d'une gestion territoriale diversifiée et durable.

(ii) Les espaces agraires sont en voie de dégradation rapide, du fait de la croissance démographique des hommes et des troupeaux : de l'ordre de 3 % par an pour les premiers²⁰, probablement de 2 pour les deuxièmes (au moins en zone sahélienne). Depuis 1950, on a donc observé un quadruplement de la population et un triplement des effectifs des troupeaux : la réduction des superficies en jachère et le surpâturage qui en a résulté a bouleversé les pratiques agricoles et sévèrement dégradé les ressources naturelles. A ce titre, AVSF travaille à la fois sur la mise en œuvre de technologies alternatives novatrices²¹ et sur la gestion sociale des ressources naturelles (conflits d'usage pour les pâturages, les points d'eau..)

Dans les sociétés agraires marquées par une appropriation historique des meilleures terres et des ressources hydrauliques par les classes dirigeantes, les exploitations paysannes ont été morcelées au fil des successions familiales ; le thème des

droits d'accès aux ressources productives constitue un axe majeur des contributions d'AVSF à la gestion durable des ressources naturelles.

(iii) Les politiques macro-économiques des Etats correspondants ont été jusqu'à présent²² très défavorables aux paysanneries, en libéralisant les importations de produits alimentaires pour permettre aux populations urbaines de s'approvisionner à moindre prix²³. Cette mise en concurrence directe entre des économies à productivité du travail très contrastée a des effets destructeurs sur les paysanneries du Sud qui pourraient prétendre à l'approvisionnement du marché intérieur²⁴. C'est pourquoi AVSF plaide à la fois pour la souveraineté alimentaire des pays et la constitution d'espaces économiques régionaux protégés du marché mondial, et que par ailleurs il contribue à la formation des organisations paysannes nationales et régionales porteuses de ces politiques alternatives.

Pour une approche citoyenne du développement rural

A la confluence des mécanismes d'exclusion sociale et des déficits d'alternatives techniques adaptées, les agricultures marginales sont elles condamnées au seul saupoudrage de mini-projets financés par les contribuables du Nord et la générosité privée *via* d'innombrables ONG, aussi méritoires et estimables soient-ils ?

Forts de notre expérience, nous sommes convaincus qu'il n'en est rien, dès lors que les changements techniques et leurs exigences en termes de politiques agricoles pourraient être pris en charge par des organisations paysannes nationales et régionales représentatives et autonomes : qu'il s'agisse de la gestion des eaux d'irrigation ou des filières d'exportation (le café et le cacao en particulier), de l'élevage des volailles ou des petits ruminants, des marchés locaux de lait, les organisations paysannes locales ont démontré leur capacité à gérer efficacement le progrès technique et la création de valeur ajoutée en revendiquant et défendant leur place dans les mécanismes marchands.

Par exemple ; dans les Andes, avec l'appui d'AVSF, 50 représentants et membres de l'Association des Populations des Montagnes du Monde, autorités élues, représentants des mouvements sociaux, syndicaux de différents peuples originaires de Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Chili se sont réunis à Cusco (Pérou). Les mouvements indiens et sociaux, principaux acteurs de la dynamique actuelle dans

les Andes ont très clairement réitéré leurs revendications et propositions pour assurer le futur des territoires de montagne de cette région, notamment : le contrôle de l'accès aux ressources naturelles stratégiques des territoires de montagne (eau, forêts, minéraux, hydrocarbures, etc.) et la lutte contre l'appropriation exclusive ou la privatisation de ces ressources, la reconnaissance de formes d'autonomie pour la gestion des territoires et des ressources naturelles, dans le cadre des droits indiens, de processus de réforme agraire et de nouvelles constitutions en préparation dans ces pays.

Les conclusions de la Rencontre de Cusco ouvrent la voie au lancement d'un Centre régional andin qui permettra de fédérer l'ensemble de ces acteurs autour d'un programme opérationnel pour la montagne andine. Ce centre aurait trois fonctions : (i) revaloriser et promouvoir localement les cultures des peuples de montagne et leur transmission d'une génération à l'autre, de même que les échanges entre habitants des montagnes ; (ii) construire collectivement des propositions politiques en faveur des habitants des montagnes des Andes ; (iii) représenter un espace d'influence et d'incidence politique pour les populations de montagne.

Cet exemple, parmi d'autres, plaide pour que des organisations paysannes démocratiques fortes et autonomes négocient avec les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds afin que soient mis en place les mécanismes leur permettant d'être des partenaires efficaces pour l'accès aux ressources (foncières, hydrauliques, financières..), mais aussi pour les choix technologiques et l'organisation des marchés.

Mais les mesures évoquées ci dessus, qui vont à contre courant des préceptes des institutions de Bretton Woods ne seront susceptibles d'être adoptées que sous la pression de courants politiques forts dans les pays du Nord. Des *consortium* d'ONG auxquels participent AVSF et divers mouvements citoyens s'emploient activement à sensibiliser les opinions publiques et les partis politiques. Cette fonction de « plaidoyer » constitue un axe important des activités d'AVSF, au Nord comme au Sud.

Au Nord, AVSF consacre en France des moyens importants à l'éducation au développement, particulièrement dans le réseau des établissements d'enseignement agricole et vétérinaire, ainsi qu'à la sensibilisation du grand public en faveur des paysanneries du Sud. En 2007, AVSF mènera avec ses collaborateurs du réseau VSF Europa et le soutien de la Commission Européenne, un programme européen d'éducation au développement, en direction des étudiants, des élus et des professionnels

du monde rural : «*Promouvoir l'agriculture paysanne du Sud : un enjeu pour la lutte contre la pauvreté et l'alimentation des générations futures*». De plus, AVSF apporte son expérience de terrain, aux côtés des petits paysans, son témoignage et son analyse des situations au sein de réseaux et collectifs de lobbying. Ainsi, AVSF est partie prenante de la **Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination SUD** qui regroupe les ONG de solidarité internationale agissant dans le domaine du plaidoyer pour la prise en compte des droits et rôles des paysans du Sud dans les négociations internationales. Son objectif vise à contribuer au renforcement d'une prise de conscience mondiale sur les questions agricoles et alimentaires, en faveur du développement des pays du Sud et d'appui à leur paysannerie. La commission se penche actuellement, par exemple sur les **négociations des accords de partenariat économique (APE) entre l'Union Européenne et les pays ACP**. Elle a publié un rapport intitulé «*La protection des marchés agricoles, un outil de développement*» et organisé deux séminaires sur les APE : l'un à Paris pour les Députés de l'Assemblée nationale, intitulé «*Une autre coopération entre l'Europe et l'Afrique*», l'autre à Niamey (Niger), destinés aux partenaires du Sud des membres de la C2A.

Au cœur de ces débats se situe une critique radicale des mécanismes à l'origine du sous-développement au Sud et du « mal développement » au Nord : encore diffuse et insuffisamment explicitée, elle attend d'être « accouchée » par les innombrables acteurs de la solidarité internationale.

L'intervention des ONG de développement comme AVSF, pour méritoire qu'elle soit à l'échelle des actions qu'elles mènent, est des plus modestes si on la mesure à l'aune des processus de paupérisation des paysanneries menacées d'exclusion et de précarité.

Une des conséquences majeures d'une réforme des politiques publiques d'aide au développement (APD) serait de revisiter la place financière et institutionnelle qu'elle accorde aux ONG. Centrée prioritairement sur l'appui aux productions marchandes, l'APD s'avère particulièrement insuffisante pour les paysanneries qui vivent en autosubsistance : ni ses montants ni les modalités de sa mise en œuvre ne se prêtent aux programmes d'envergure que les savoir-faire acquis et l'expérience des organisations paysannes permettraient d'envisager.

Il s'agit bien entendu d'une composante budgétaire (la fraction de l'APD qui transite par les ONG est des plus modestes) mais aussi de la révision des mécanismes

de financement (la présente modalité de « guichet » ouvert à des projets de courte durée, sans capacité suffisante pour la capitalisation des acquis ni la collaboration avec les partenaires potentiels de la Recherche et de l'Enseignement) et enfin d'une place « politique » se limitant à un modeste strapontin. Nous sommes dépositaires de savoirs faire techniques et pédagogiques (« le cousu main dans le tissu social ») auxquels les grandes agences n'auront jamais accès compte tenu de leur mandat et de leurs structures.

Certes la solidarité citoyenne est là pour apporter un message d'espoir et offrir une base plus humaniste à la coopération internationale. Mais force est de constater que le sablier des instances et institutions officielles s'écoule beaucoup moins vite que celui des désastres en cours : la Société civile devra t'elle s'insurger contre les lourdeurs et les lenteurs des administrations concernées, au nom du « crime de non-assistance à Sociétés en danger » ?

Pour en savoir plus : www.avsf.org
Agronomes et Vétérinaires sans frontières

*Président d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF).

Notes

1. Transnational Institute (1974): « World Hunger, causes and remedies » La Haye The Netherlands
2. Mise en œuvre à partir des Centres Internationaux de Recherche Agronomique pour les principales cultures vivrières (riz, blé, maïs, haricots, pommes de terre..) et l'élevage, elle consistait pour l'essentiel en l'adoption de nouvelles variétés dont le potentiel productif s'exprimait grâce à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires appropriés, en ayant éventuellement recours à l'irrigation et à la mécanisation agricole.
3. MICHAÏLOF S. (1984) : « Les apprentis sorciers du développement ». Economica Paris
4. Les importations alimentaires du tiers monde sont passées de 20 à 120 millions de tonnes entre 1960 et 1995 ; elles représentaient 2 % de la consommation en 1960, et 20 % en 1995. Cf BRUNEL S. (1999) : « Accroître la capacité productive de la planète : une nécessité » in « Géopolitique de la faim » *opus* cité.

5. La population rurale, qui représentait dans la majorité des pays du Sud 90 % de la population totale il y a encore quelques décennies n'en représente plus maintenant que 50 %. Dans ces conditions, le nombre d'urbains que devait alimenter chaque actif rural est passé de 0,2 à 2, soit une multiplication par un facteur 10. Un tel défi, en termes d'accroissement de la productivité du travail dans un délai aussi court n'a été relevé qu'après la seconde guerre mondiale par les agricultures européennes et nord américaines, au prix d'ailleurs d'une politique agricole très volontariste et particulièrement coûteuse dont les pays du Sud n'avaient bien entendu ni les moyens, ni les bases agronomiques
6. FLORET C. et PONTANIER R. (2001) : « La jachère en Afrique tropicale, de la jachère naturelle à la jachère améliorée » deux tomes . John Libbey Eurotext Paris.
7. MAZOYER M. et ROUDART L. (1997) : « Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise actuelle » Seuil Paris ; MAZOYER M. (2002) : « La croissance mondiale dépend des prix agricoles » Grain Magazine, n° spécial « Qui seront les agriculteurs du troisième millénaire ? »
8. De SOLAGES O. (1992) « Réussites et déconvenues du développement sans le tiers monde » L'Harmattan Paris.
9. Dont beaucoup, coûteuses, fortement politisées et bureaucratisées, n'ont que très peu aidé les paysanneries marginales sans contribuer significativement à la production nationale.
10. Dont les coups d'Etat au Brésil (1964) et au Chili (1973) ont donné de tragiques illustrations. Cf CHONCHOL J. (1994) : « Sistemas agrarios in América latina . de la etapa prehistorica a la modernizacion conservadora» Fondo de cultura economica ; Santiago Chile
11. Voir, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest francophone : TOTTE M., DAHOU T., BILLAZ R. (éd.) (2003) : « La décentralisation en Afrique de l'Ouest entre politique et développement » Khartala ; Paris
12. RIBEIRO F. *et alii* (2002) : « Du transfert de technologie à l'expérimentation paysanne » Echos du Cota n° 96 septembre 2002 pp 7-13. Bruxelles
12. Cf « SAVANAS : la gestion durable des savanes péri amazoniennes» CD ROM interactif 2002 CIRAD Montpellier UEL Londrina (Brésil). Cf aussi le site <http://agroecologie.cirad.fr> ; et aussi : CROVETTO C. (2000) : « Les fondements d'une agriculture durable : préserver le sol aujourd'hui pour nourrir les hommes demain » Teknea ; Toulouse
13. FLORET C. et PONTANIER R. *opus cité*
14. FLO : Fairtrade Labeling Organisation, organisation internationale du commerce équitable dont le siège est à Bohn en Allemagne et qui gère pour les différentes

- initiatives nationales de commerce équitable les standards produits et le registre des organisations de producteurs homologuées..
15. Mises au point par le CIRAD et ses partenaires techniques malgaches.
 16. Ces dernières sont d'autant plus sévères que les systèmes de production sont peu diversifiés et les ressources naturelles dégradées : c'est particulièrement le cas des pays sahéliens et d'une façon générale des zones semi-arides.
 17. D'une façon très générale, on observe que les zones de départ des migrants coïncident avec celles de grande pauvreté rurale.
 18. A titre d'exemple, là où les coûts moyens annuels de l'éducation primaire sont de l'ordre de 100 € par enfant, les ventes de produits et services des familles paysannes devraient s'élever à 500 € par enfant pour que la fiscalité (supposée à 20 %) permette à l'Etat de la financer.
 19. Ce très fort taux de croissance démographique est observé dans tous les pays où AVSF exerce : le nombre d'enfants par femme en âge de procréer est encore très élevé en milieu rural (de l'ordre de 6 à 8 suivant les cas).
 20. Fort éloignées le plus généralement des recommandations de la "Révolution verte", non adaptées à ces conditions paysannes. AVSF estime en particulier que les OGM ne constituent pas une alternative appropriée pour les agricultures paysannes les plus menacées par l'exclusion et la précarité.
 21. A l'exception toute récente en Amérique latine de la Bolivie et du Venezuela et des pays d'économie planifiée à économie de marché (ex Vietnam)
 22. Cette tendance a été considérablement renforcée à partir des années 80 par les contraintes imposées par la Banque Mondiale et le FMI au titre des politiques d'ajustement structurel.
 23. En croissance rapide du fait d'une urbanisation très élevée (de l'ordre de 6 % par an dans de nombreux pays)
 24. A Lyon : 58 Rue Raulin, 69361 Lyon Cédex 07